



N° 2016/03/04

20160304

DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du jeudi 10 mars 2016, 18 heures**

**Nombre de membres en exercice : 30**

**Membres présents :** Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse et Messieurs : LANGET Christian, GAUBIAC Jean Pierre, NOGUIER André, CLAUZEL Philippe, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, BURTET Jean Luc, CORBIN Joel, POUJOL Bernard, FINIELS Thierry, GERVASONI Gérald, MARTIN Claude, LAYRE Jacques, CERRET Michel, ROUDIL Joel, VALGALIER Régis.

**Membres absents excusés :** Madame DECISIER Geneviève et Messieurs : GIRARD André, ALEGRE André, FAIDHERBE Lucas, FRATISSIER Michel, LEPROVOST Richard, CRUVEILLER Fabien.

**Membres absents:** Messieurs GUERIN Bernard, CAUSSE Jean Louis.

**Membre remplacé :** Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur GUERIN Bernard

**Procurations :** Monsieur FRATISSIER Michel donne procuration à Monsieur COMPAN Pierre  
Monsieur CRUVEILLER Fabien donne procuration à Monsieur LAYRE Jacques

**Membres ayant participé au vote : 25**

**Date de convocation :** 25 février 2016

**Date d'affichage :** 25 février 2016

L'an DEUX MILLE SEIZE, le jeudi 10 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur VALGALIER Régis

**Objet :** Budget Primitif 2016

Le Président et Madame Laurette ANGELI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée aux finances, proposent à l'assemblée délibérante un Budget

Primitif 2016 équilibré en dépenses et en recettes selon les caractéristiques suivantes :

- Dépenses de Fonctionnement : 3 979 524,66 €  
- Recettes de Fonctionnement : 3 979 524,66 €

- Dépenses d'Investissement : 469 071,00 €  
- Recettes d'Investissement : 469 071,00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2016 tel qu'il a été présenté et joint en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 18 mars 2016

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le ~~24 MAR. 2016~~ ..... et de la publication le ...~~24 MAR. 2016~~.....

Le Président,



Gérald GERVASONI

